

**ABONNEMENT.**  
 Saumur : 30 fr.  
 Un an . . . . . 16  
 Six mois . . . . . 8  
 Trois mois . . . . . 4

Poste : 35 fr.  
 Un an . . . . . 18  
 Six mois . . . . . 10  
 Trois mois . . . . . 5

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :  
 A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mai 1876.

**Chronique générale.**

**OBSÈQUES DE M. RICARD.**

Les funérailles de M. Ricard, ministre de l'intérieur, ont eu lieu hier lundi. Le cortège, partant de la place Beauveau, s'est mis en marche à une heure ; il était précédé par un peloton de la garde républicaine à cheval ; deux escadrons du 7<sup>e</sup> dragons avec état-major et musique, le général Berthaut, commandant la 40<sup>e</sup> division d'infanterie et son état-major ; une batterie du 32<sup>e</sup> régiment d'artillerie, la musique et un bataillon de la garde républicaine. Le char funèbre venait ensuite. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dufaure, président du conseil, Christophle, ministre de la justice, Martel, vice-président de l'Assemblée, et Rameau, maire de Versailles. Le deuil était conduit par les deux frères de M. Ricard, son fils et ténue de collègien, MM. Lepetit et Sénecal. Puis venaient dans l'ordre suivant : M. de Marcère à la tête du personnel du ministère de l'intérieur ; les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, le bureau des deux Chambres ; le général d'Abzac, représentant le maréchal-président, les ministres, les corps diplomatiques, un grand nombre de députés, de sénateurs, la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil d'Etat, des délégations des différents ministères, de la préfecture de police et de la Seine, des cours et tribunaux, le conseil municipal, des délégués du conseil général des Deux-Sèvres et du conseil municipal de Niort. La marche était fermée par une batterie du 32<sup>e</sup> d'artillerie, deux escadrons du 9<sup>e</sup>

cuirassiers avec état-major et musique, un peloton de gendarmerie de la Seine. Une foule immense a accompagné le char funèbre jusqu'à l'église Saint-Augustin. Après la messe, le corps du ministre de l'intérieur a été descendu dans l'un des caveaux de l'église. Hier soir, ainsi que nous l'avons dit, le corps de M. Ricard a été transporté à Niort, où les funérailles ont lieu aujourd'hui. Pour compléter ces renseignements, qui nous sont transmis par notre correspondant particulière, nous empruntons à l'Union, imprimée hier soir à Paris, les lignes suivantes : « Aujourd'hui ont eu lieu, en grand appareil, les obsèques de M. Ricard. Parti à midi de la place Beauveau, le cortège a suivi le faubourg Saint-Honoré, la rue Royale et le boulevard Malesherbes, jusqu'à l'église Saint-Augustin. Le char funèbre, traîné par quatre chevaux, était paré de riches draperies noires semées de larmes d'argent et ornées d'écussons encadrant la lettre initiale du nom du défunt. Devant lui marchaient une brigade d'infanterie, une batterie d'artillerie, un bataillon de la garde républicaine avec sa musique et une compagnie de sapeurs-pompier. Il était suivi de fils et des proches parents du défunt, de nombreuses délégations des corps constitués de l'Etat et des délégations du Sénat et de la Chambre des députés. Des troupes appartenant à différentes armes fermaient la marche du cortège ou formaient la haie à droite et à gauche du char funèbre. Pendant le défilé, la musique de la garde républicaine faisait entendre des airs lugubres interrompus de temps à autre par les sourds roulements des tambours et les sonneries des clairons. C'est dans cet appareil que le cortège est arrivé devant l'église Saint-Augustin au milieu d'un immense concours de population. Les troupes ont pris place autour de

l'église ; la musique de la garde républicaine et un détachement de cette arme ont seuls été admis à pénétrer dans le temple, que l'on s'est tardé à remplir les membres du cortège. » L'église était tendue de draperies noires et argent. Aux quatre coins du catafalque, des statues d'anges se détachaient sur le fond sombre des tentures ; une quantité de cierges mêlaient leur éclatante lumière aux pâles lueurs des torchères aux flammes vertes. Tout autour du catafalque, les députations ont pris place sur des bancs revêtus de noir, et le service a commencé. L'heure déjà avancée à laquelle nous écrivons ces lignes ne nous permet pas de donner ce soir de plus amples détails sur cette cérémonie. »

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Gustave Deshayes de Marcère, né à Domfront (Orne), le 16 mars 1828, est âgé de quarante-huit ans.

La nomination de M. de Marcère au poste de ministre de l'intérieur, qui doit paraître aujourd'hui à l'Officiel, comble de joie les journaux républicains. Nous lisons dans l'Opinion : « ... Comme nous l'avons dit, M. le Président de la République avait montré d'abord quelque hésitation, mais il a promptement triomphé de toutes les influences qui tendaient à l'éloigner de M. de Marcère, et, une fois de plus, il a fait connaître sa ferme volonté de pratiquer avec loyauté le régime parlementaire. » M. de Marcère est incontestablement l'homme qui répond le mieux aux exigences de la situation parlementaire. M. le Maréchal ne pouvait faire un choix plus correct. Le pays lui saura gré de sa détermination. »

On assure que le mouvement préfectoral

paraîtra au Journal officiel de jeudi prochain. Ce mouvement ayant été préparé par M. de Marcère, la mort de M. le ministre de l'intérieur n'aura donc amené aucun changement.

**LES ÉLECTIONS EN CORSE.**  
 Une dépêche d'Ajaccio nous apprend que le prince Napoléon a été élu à Ajaccio contre M. Ceccaldi ; M. Gavini a été élu à Corte et M. de Casabianca, ancien ministre, a été élu à Bastia.

On pense que le Sénat élira M. de Lesseps comme inamovible, en remplacement de M. Ricard.

Il n'y a pas moins de quatorze orateurs inscrits dès maintenant en faveur de l'amnistie. En voici la liste complète dans l'ordre d'inscription : MM. Clémenceau, Edouard Lockroy, Georges Périn, Allain-Targé, Floquet, Girault, Turigny, Talandier, Louis Blanc, Naquet, Madier-Montjau, Bouchet, Henri Brisson et Maigne.

Si l'on en croit l'Agence américaine, non-seulement une ordonnance de non-lieu serait rendue en faveur de M. Rouvier, mais encore celui-ci intenterait un procès en diffamation au Figaro, au Pays et à l'Estafette.

Samedi dernier, 13 mai, le Pape a accompli sa 84<sup>e</sup> année et la 30<sup>e</sup> de son pontificat souverain. Le Pape, malgré de légères indispositions, se porte à merveille. Dans la famille des Mastai, on attend aisément la centième année.

Nous apprenons la mort d'un des chefs arabes les plus riches et les plus considérés de notre colonie d'Algérie.

**Feuilleton de l'Echo Saumurois.**

**LA FERME DE LA VALLÉE.**

Depuis ma sortie du collège, où mon père avait obtenu pour moi, d'abord un quart, puis une demie, puis trois quarts de bourse ; j'ai été bureaucrate, hélas ! jusqu'à l'âge de vingt-six ans ; successivement surnuméraire et commis, j'ai passé, enfermé dans un noir bureau, tout le temps durant lequel le soleil réjouit la terre. Je pouvais, il est vrai, disposer de mes dimanches, et l'été je me permettait quelques courses aux environs de Paris, pour exercer mes jambes, retremper mon énergie, vivre enfin ; car, toujours citadin, j'aspirais à savourer l'air des champs, et j'aimais à parcourir les riantes collines de Montmorency, les coteaux boisés de Marly et de Louveciennes. Mais il n'y a qu'un dimanche par semaine ; sous notre ciel brumeux, on compte au plus quatre à cinq mois d'été ; je passais donc les deux tiers des

jours de relâche qui m'étaient dévolus, et la plupart de mes soirées, à flâner sur les boulevards ou dans les rues et les passages ; trop souvent (ne pleut-il pas tous les jours à Paris ?) je me réfugiais au café et au spectacle, non sans que ma bourse en souffrit. Inutile aux autres et à moi-même, je voyais tout s'appauvrir chez moi, jusqu'à mon intelligence, et je méditais d'écrire des vaudevilles, espérant ainsi rétablir mes finances et aiguïser quelque peu mon esprit. Je ne sais ce qu'il fût advenu de ce projet, resté, comme beaucoup d'autres rêves, à l'état de rêve ; mais, par un beau matin, comme je distendais mes membres et mes mâchoires, et me disposais en bâillant à remplir ma corvée ordinaire, qui consistait à délayer dans une journée le travail d'une heure, je reçus la visite d'un individu que je ne connaissais point. Régulièrement encravaté, correctement vêtu de noir des pieds à la tête, ce monsieur, après m'avoir fait soutenir un véritable interrogatoire, qu'il interrompait de temps à autre pour consulter son carnet, noir comme lui, et me répéter : « C'est dans votre intérêt, Monsieur, positivement dans votre intérêt ; » ce personnage mystérieux donc finit par me déclarer qu'il se pourrait qu'un certain Jean-Guillaume Servin, mort intestat et sans être marié, eût en moi son héritier. — Parbleu, je le crois bien ! m'écriai-je aussi-

tôt ; c'était l'unique frère de ma pauvre mère. Il se brouilla avec elle lorsqu'elle s'obstina à épouser un Parisien, et tous deux, mon père et ma mère, sont morts sans l'avoir revu. Mais qu'a pu laisser un paysan opiniâtre, grossier, avare, borné, hors son cochon, sa vache et ses poulets peut-être ? — Il laisse, aux environs de Vendôme, une ferme de deux à trois cents hectares, non compris de petits lots épars çà et là, répondit l'homme noir ; le revenu de toute la propriété est inconnu, car il exploitait lui-même, sans tenir comptes ni registres, et accumulait son sur-sou pour acheter encore quelque bout de terrain dès qu'il avait amassé sa petite somme ronde. Mon correspondant, le notaire de Montoire, m'écrivit qu'une partie de ladite ferme est en friche ; il paraîtrait que le défunt, faisant peu de cas des nouveaux systèmes, et plus ambitieux d'accroître que d'accumuler, laissait, à tour de rôle, reposer une bonne part de ses terres. De ce moment, comme on le peut croire, je dis adieu au bureau. J'étais, en effet, héritier légal et sans conteste ; mon oncle n'avait pas su écrire suffisamment pour me déshériter, et se méfiait trop « du noir mis sur du blanc » pour confier à quelque autre le soin d'écrire ses dispositions ; d'ailleurs, qui s'attend à mourir ? J'héritais donc ; mais tout n'est pas plaisir dans un héritage : il me fallut établir mon identité, faire

reconnaître mes droits, passer par les lenteurs des gens de justice et du noir cortège qui les environne ; enfin, au bout de deux ans de fatigues, d'ennuis, d'inquiétudes, de courses, de voyages, de soucis de toutes sortes, je me trouvais bien et dûment propriétaire d'une vaste étendue de terrain, partie vignobles, partie bois, partie prés, enfin blés maigres et jachères. En parcourant mes bois, qui, sauf l'étendue, avaient assez l'aspect de forêts vierges, je rêvai chasse, quoique je fusse assez myope, et que de ma vie je n'eusse manié un fusil, pas même celui de la garde nationale, ayant dû à ma vue courte, que j'avais fait valoir plus que de raison, l'exemption du service civil. Mes vignobles me firent regretter, quand j'en goûtai le jus, qu'ils ne fussent pas situés en Champagne. Les bâtiments de la ferme de la Vallée, c'était, sur les titres, l'ancien nom de la propriété, et je le lui rendis (car, pour les gens du pays, c'était toujours la ferme à Jean Guillaume), les bâtiments donc avaient été bâtis ou réparés par une succession de propriétaires à mesure du besoin, et, appropriés à diverses éventualités de service, pour un Parisien ils étaient peu logeables. L'aspect pittoresque et champêtre du site plaisait cependant tout d'abord : une petite rivière verdissait de mousse la base des contre-forts qui protégeaient



Si Ali Mohammed Bou Azid vient de succomber à une courte maladie dans sa propriété sise à une lieue de Meadeah, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

En 1835, il s'était rallié à la France. Il se distingua sur les champs de bataille de Crimée et du Mexique.

Dans cette longue série de combats sous nos drapeaux, il avait reçu onze blessures.

Il était devenu officier de la Légion d'Honneur.

De ses trois fils, deux sont morts en combattant pour la France.

Sa mort est une grande perte pour la cause de la civilisation française en Algérie.

## Etranger.

ANGLETERRE.

### Retour du prince de Galles à Londres.

Nous lisons dans une correspondance particulière de l'Union, sous la date de Londres, 12 mai :

« Je viens encore d'être le témoin d'une de ces manifestations qui sont comme l'explosion de la reconnaissance d'un peuple envers des institutions tutélaires et comme l'épanouissement de son bonheur. Le retour du prince de Galles revenant des Indes a été le prétexte de cette démonstration éminemment royaliste. Comme il arrive toujours en Angleterre, la fête du foyer domestique avait précédé les réjouissances publiques. De bonne heure, la charmante princesse de Galles était partie de Portsmouth avec sa jeune et nombreuse famille, à bord de l'Enchantress, et elle avait été rencontrer en mer le *Serapis*, qui portait son époux ; puis ils étaient revenus ensemble dans leur demeure de Marlborough House, recueillant sur toute la route les acclamations et les vœux de plusieurs millions de leurs futurs sujets. Les dépêches s'accordent toutes à dire que la réception des illustres voyageurs, depuis Portsmouth jusqu'à la station de Victoria, à Londres, a été pleine d'un enthousiasme impossible à décrire. Je le crois volontiers, à en juger d'après ce que j'ai vu de mes propres yeux.

« Dès onze heures du matin, j'avais observé des groupes qui se formaient aux abords du palais de Buckingham, où la reine était arrivée depuis deux jours. Quand je repassai, vers cinq heures, une foule immense dans laquelle il était impossible de se mouvoir encombrait tout l'espace qui s'étend entre la station de Victoria où devait arriver le prince, le palais de Buckingham et Marlborough House, où réside l'héritier du trône. Un vent d'est soufflait avec intensité et il faisait un froid vif. L'enthousiasme de la foule ne s'en ressentait pas. Sur tout le parcours du cortège, les maisons particulières et les édifices étaient ornés de tentures ; comme décoration, c'était bien mauvais, mais comme intention c'était excellent. Les cercles de Saint-James-Street et de Pall Mall, relâchant pour une fois leur sévère consigne, avaient admis les dames, et des

parterres vivants suspendus à leurs fenêtres éclipsaient les fameux jardins de Babylone. Il était sept heures passées quand le train royal fut signalé ; pas un moment d'impatience ne s'était manifesté dans la foule.

« Le prince, en arrivant à la station, s'entretint un moment avec les nombreux amis qui étaient venus à sa rencontre ; on remarqua qu'il causa pendant une minute avec le jeune prince Louis-Napoléon. Puis il se hâta de se mettre en route vers Buckingham-Palace où l'attendait sa royale mère. L'entrevue dura une demi-heure.

« A huit heures, Albert-Edouard remonta en voiture pour rentrer à Marlborough House. Alors se passa une scène d'enthousiasme indescriptible. La fenêtre du palais s'ouvrit et la reine parut seule sur le balcon pour envoyer encore un baiser à son fils. La vue de la souveraine, si longtemps absente de cette fenêtre, réveilla tous les vieux souvenirs de fidélité et d'amour du peuple anglais ; un immense *hourrah!* sortit de toutes les poitrines. La reine émue entra et reparut avec l'impératrice d'Allemagne, qu'elle voulut rendre témoin de cet imposant spectacle.

« Le prince de Galles, malgré les fatigues de la journée, consentit à se soumettre à un dernier triomphe. Il alla avec la princesse et ses deux fils aînés à l'Opéra, où l'on donnait *Un ballo in maschera*. Ce soir, le spectacle était dans l'entracte. En effet, entre le premier et le deuxième acte, le cortège des princes apparut dans la loge royale. Au milieu des applaudissements frénétiques de la salle, le rideau se leva, et M<sup>lle</sup> Alboni apparut sur la scène, au milieu des choristes rangés en demi-cercle autour d'elle. Quand le silence fut rétabli, on exécuta d'abord le chant : *God bless the Prince of Wales* ; puis le *God save the Queen*, dont M<sup>lle</sup> Alboni chanta la dernière strophe avec un élan indicible. Le *Times*, dans un article consacré au retour du prince, dit avec une pointe d'ironie : « S'il était le héros de cent batailles, et non d'autant de rencontres amicales dans lesquelles on s'est battu à armes courtoises » telles que festins, compliments et divertissements, on n'aurait pu lui décerner un plus grand triomphe que celui qu'il reçoit, simplement pour s'être conduit avec discrétion et amabilité et pour être revenu dans son pays sain et sauf. »

« Qu'il me soit permis de le dire sans vouloir blesser en rien le prince de Galles, qui est, chacun se plaît à le reconnaître, d'une grande affabilité envers tous ceux qui l'approchent et qui, de plus, a de chaleureuses et sincères sympathies pour la France ; mais ce n'était pas uniquement à sa personne que s'adressaient les acclamations de la foule enthousiasmée. Le peuple anglais avait voulu affirmer une fois de plus sa foi monarchique, à laquelle il est toujours fermement attaché, — surtout depuis qu'il voit fonctionner chez une nation voisine des institutions d'une toute autre nature. »

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

Voici les détails de la cérémonie d'inauguration de l'exposition de Philadelphie :

Dès le matin, la ville était pavée de drapeaux de toutes les nations. A 7 heures et demie, une escorte militaire composée des soldats et marins des États-Unis, de la Pensylvanie et de Massachusetts se dirigea vers la résidence de M. W. Childs, puis vers celle du président.

Dans la voiture présidentielle se trouvaient le secrétaire Fish, le gouverneur Hartranft, de Pensylvanie, et de M. Childs. La procession se dirigea vers l'exposition au milieu d'une foule immense que le spectacle et un temps superbe avaient attirée.

A dix heures, tout Philadelphie était sur la route de l'exposition.

Le corps diplomatique, le Congrès des États-Unis, les juges, les gouverneurs d'Etat, les organisateurs de l'exposition, les commissaires étrangers, les juges des récompenses et les conseils, toutes les autorités, en un mot, assistaient à la cérémonie dans d'immenses tribunes, disposées pour eux entre le bâtiment du Memorial et celui de l'Industrie.

L'empereur et l'impératrice du Brésil occupaient une place réservée à côté du président Grant, sur une tribune ornée de drapeaux américains, anglais, français et allemands.

Le président Grant, à son arrivée, fut accueilli par de vifs applaudissements. Un orchestre de 160 instruments joua les airs nationaux de tous les pays représentés au centenaire, puis la marche d'inauguration, composée par Richard Wagner pour la circonstance, moyennant la somme de 25,000 fr., qui fut vigoureusement applaudie.

Puis, après une prière publique dite par M. Simpson, un chœur de 1,000 voix entonna l'*Hymne du Centenaire*, composé par Whittier.

M. John Welsh, président de la commission financière de l'Exposition, présenta alors le bâtiment à la commission.

Une nouvelle cantate, composée pour le Centenaire, avec orgue, orchestre et solo, se fit entendre.

Enfin, le général Hawley, président de la commission du centenaire, s'adressant au président Grant, lui fit remise du bâtiment.

Le président Grant, s'étant levé, prononça un discours sur les progrès accomplis par les États-Unis, qui, après cent ans d'existence, sont en mesure d'offrir et d'accepter une lutte industrielle chez eux.

Ces paroles furent vivement applaudies par tout le monde, et surtout par l'empereur et l'impératrice du Brésil. Le bâtiment fut alors ouvert au public.

## SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXII.

UNE VICTIME DE L'INCENDIE PETOR.

M. Paul Ratouis a publié dernièrement dans nos colonnes un récit de l'incendie Petor. Pour y faire suite, les lignes ci-dessous, extraites des *Affiches de Saumur* (au-

jourd'hui l'*Echo Saumurois*), numéro du 26 novembre 1826, peuvent prendre place à la rubrique que nous avons adoptée : Saumur il y a cinquante ans :

« L'incendie du 18 décembre 1824 est encore présent à tous les souvenirs, chacun se rappelle le deuil dont notre ville fut couverte à cette funeste époque ; un monument élevé aux citoyens généreux qui succombèrent attesta la reconnaissance et la douleur publiques ; une pension votée spontanément par notre conseil municipal aux parents du vertueux sous-lieutenant auxiliaire qui sa piété filiale, digne d'un autre sort, rendait douces les plus grandes privations ; cette pension, dis-je, prouva combien fut grand l'empressement de notre ville à réparer autant que possible un malheur dont elle était la première à gémir. Toutefois notre reconnaissance n'a pas été entière : il nous reste encore une infortunée à soulager, une victime, miraculeusement échappée au désastre dont nous parlons, à arracher à la misère. Le brave jeune homme dont le courage a été si mal récompensé, c'est M. Roussan, ancien maréchal-des-logis élève à l'école royale de cavalerie. Si son nom n'est point inscrit sur le monument funéraire, il ne le doit qu'à la constitution robuste dont il était doué ; mais le certificat suivant lui sera sans doute à savoir quelles sont les victimes de celle qui a survécu :

« Je, soussigné, certifie que M. Roussan, maréchal-des-logis à l'École de cavalerie de Saumur, fut, lors de l'incendie de la maison Petor, enseveli sous les débris d'un mur, sur lequel il avait eu le courage de monter, à ses très-grands risques et périls. Il reçut diverses blessures très-graves ; la tête fut surtout commotionnée de manière à suspendre toutes les facultés mentales ; ce fut à notre grand étonnement qu'elles se réveillèrent, fors la mémoire ; ce jeune et courageux jeune homme resta dans l'ignorance la plus complète de tout ce qui s'était passé ; il ne pouvait rallier deux idées ; ce ne fut qu'après trois mois qu'il recouvra très-complètement cette faculté ; il est resté longtemps dans une sorte d'imbecillité et de faiblesse générale. Nous avons, tous jours pensé qu'il resterait incapable toute sa vie d'application sérieuse et longtemps soutenue. M. Roussan mérite, pour son dévouement, qui lui a causé un si grand malheur, la bienveillance des habitants de Saumur, pour lesquels il a sacrifié son existence.

« Saumur, le 14 novembre 1826.  
« Signé : FARDEAU, chirurgien retraité.

« Nous avons sous les yeux les lettres de M. Roussan expose le récit de ses malheurs, les tentatives inutiles, quoique appuyées d'une auguste protection, qu'il a faites pour obtenir une pension de retraite ; toujours arrivant trop tard et après les délais expirés, M. Roussan est aujourd'hui sans ressources, et celui qui a des droits à une compensation mendie des secours !!!

les murs contre elle, et qui accusaient l'inconstance de son niveau ; elle était charmante à voir au mois d'août, limpide, murmurant autour des nénuphars et d'innombrables fleurs aquatiques, et fuyant sous les voûtes de feuillage en faisant, de distance en distance, briller ses plis d'argent.

Les jeunes gens que je conduisis chez moi en été, surtout les artistes, furent ravis et s'extasiaient : de beaux arbres enlacés de lierre, de l'eau, des prés verts, des moissons jaunissantes ! il ne tint qu'à moi d'avoir tout l'enivrement du propriétaire, en faisant encadrer, dans un bel appartement de Paris, les vues de la ferme de la Vallée prises sous divers aspects, et dessinées par des paysagistes français et étrangers, voire par le fameux Constable.

Mais quand j'abordai le positif, je me sentis moins allègre, et mes nuits témoignaient de la justesse de la philosophie du fabuliste. Il y avait des moments où j'aurais dit volontiers : « Rendez-moi mon bureau et mon somme. »

Dans la vide uniformité de mon existence de commis, j'avais pourtant appris quelque chose : je savais calculer, et je m'étais formé à des habitudes de régularité et d'ordre.

Les chiffres me prouvèrent que je verrais promptement le bout de mon héritage si, laissant périliciter mes terres, je menais à Paris la vie insouciant et prodigue d'un riche dandy.

La Loire, comme une barrière naturelle, sépare des terrains divers et des races différentes. Le sol de la rive droite ne rappelle guère la fertilité proverbiale de la Touraine, et ceux qui le cultivent sont loin d'avoir le bon sens pratique et la finesse astucieuse que le paysan tourangeau cache sous sa lourde enveloppe.

Mes propriétés étaient placées sur la rive droite du fleuve, non loin de la Sologne, et le terrain, marécageux en quelques endroits, était sec et sablonneux dans presque tous les autres.

On ne voulait accepter de fermage qu'au taux le plus bas, et ceux qui se présentaient pour affermer offraient encore moins de garanties comme capitalistes que comme capacités.

Faudra-t-il donc vendre cette belle rivière, ces ombrages touffus ? n'en garder que les souvenirs encadrés dans mon salon, et, défunt de mon vivant, perdre dans sa fleur toute mon importance de propriétaire ?

Vendre !... mais je ne pouvais faire qu'un marché ruineux. Point de baux à produire, de revenus fixes à prouver, et, à supposer que je pusse réaliser, où placer ensuite mes capitaux décimés ? Pour me lancer dans l'agiotage de la bourse, comme j'y étais poussé par quelques-uns de mes nouveaux amis, je connaissais trop les revers du jeu dangereux des fonds. J'avais vu des fortunes plus considérables que la mienne se fondre en peu de jours.

Non, je ne me ferais ni aux trompeuses actions des chemins de fer, ni aux fluctuations des fonds étrangers ou nationaux.

Placerais-je dans l'industrie ?

Le propriétaire de trois filles et d'une usine considérable, mais que l'on disait endettée, se montrait disposé à me prendre pour associé, à accepter mon argent, et à m'en payer un intérêt plus que raisonnable.

Sa femme m'invitait fréquemment à dîner, me plaçant auprès de sa fille aînée, assez jolie personne, et la faisait tellement valoir que, grâce à l'esprit de contradiction inhérent à la nature humaine, et qui n'est peut-être qu'une expression de l'esprit de liberté, je pris en aversion une fort agréable jeune fille, que ma présence embarrassait, et qui n'entraîrait probablement pour rien dans les projets que ses parents avaient formés sur moi.

Que faire ? cette question me hantait le jour, me réveillait la nuit. Le monde m'amusait peu, mon oisiveté m'était à charge ; j'en venais à regretter mon bureau et l'emploi forcé de mes journées, lorsqu'une visite de quelques jours aux environs de Paris fixa tout-à-coup mes incertitudes.

Mon ami le fabricant m'avait conduit chez un très-riche propriétaire avec lequel il était en relations.

Je vis là une maison princière, un luxe éblouissant, un parc splendide, aux vues superbes habile-

ment ménagées, des serres royales, enfin tout ce que peuvent donner des millions, merveilles admirées par les visiteurs, et qu'aux yeux de ceux qui les possèdent l'habitude flétrit si vite.

La maîtresse de ce palais en faisait les honneurs avec affabilité et distinction.

En visitant les appartements, le parc, les serres, partout j'eus lieu d'admirer l'ordre, la propreté, la magnificence qui présidaient aux moindres détails.

Enfin, après m'avoir fait parcourir, à ce qu'il me semblait, tout ce qu'il y avait à voir, notre aimable cicérone nous dirigea vers un joli chélat.

« Je veux vous montrer mes favorites », nous dit-elle, je suis fière de leur beauté.

Un escalier rustique s'ouvrait dans une grotte qui, à hauteur d'homme, faisait le tour de l'arrière de l'étable, et d'où l'on pouvait surprendre les superbes vaches grises, café au lait, brunes, et velées.

(La suite au prochain numéro.)



Dans cette pénible situation, il ne lui reste d'autre moyen pour exister que d'invoquer l'appui de ceux pour lesquels il a prodigué sa vie; il leur demande d'exposer eux-mêmes au gouvernement et son dévouement dont ils ont été les témoins, et l'infirmité cruelle qui en a été le prix, et le besoin auquel il est en proie aujourd'hui. Mais en attendant que l'autorité municipale s'occupe d'une pareille demande, et qu'elle puisse obtenir la sanction de l'autorité supérieure, nous serions coupables de laisser plus longtemps, sans la soulager, l'indigence de M. Roussan. Les ruines de Salins ne sont point encore effacées, les cendres de l'un des quartiers de Lyon fument encore. Si nous voulions trouver des secours dans de pareils maux, loin d'en repousser les victimes, accueillons leur infortune, qu'elle disparaisse devant nos bienfaits, et encourageons, en payant la dette de l'humanité, le zèle et le dévouement de ces braves militaires, qui semblent, en se vouant à la défense de leur pays, lui faire l'abandon entier de leur existence, et sont toujours les premiers à s'élan- cer au-devant d'un fléau qui chaque année menace de dévaster nos villes!

Plusieurs personnes ayant proposé d'ouvrir une souscription en faveur de M. Roussan, et M. Chalopin, notaire de cette ville, voulant bien se charger d'en recevoir le produit, nous applaudissons à cette idée généreuse, persuadé qu'elle sera accueillie de tous les habitants, ainsi que des officiers, de tous les cavaliers de l'Ecole royale sous-officiers et cavaliers de l'Ecole royale de cavalerie, dont fut autrefois élève l'infortuné Roussan. Les murs détruits et non réédifiés de la maison Petor suffiraient, s'il en était besoin, pour exciter à une œuvre qui, en faisant les larmes d'un malheureux, lui prouvera que la ville de Saumur, dans un fatal désastre, ne s'est pas contentée d'élever un stérile monument, et qu'elle a su, par ses offrandes, diminuer les maux de qui lui a sacrifié ses jours.

Cette souscription n'eut pas le résultat qu'on en espérait, non pas que l'esprit de bienfaisance fût éteint dans notre ville, mais les événements politiques auxquels se rattache l'incendie Petor en paralysèrent le succès.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LE CAMP D'EVENTARD.

A l'occasion de la messe célébrée dimanche, au camp d'Eventard, l'Union de l'Ouest fait en ces termes la description du camp :

« Les hommes sont répartis par escouades de 8 à 10 dans une tente. Les tentes, fort espacées, sont rondes et de forme conique. Une moitié est occupée par le lit, formé de boîtes de paille et de couvertures, à raison de une boîte et demie par homme et trois couvertures pour deux; au piquet de la tente, sont appendus les harnais; les selles, les effets d'équipement, etc., sont rangés dans la partie libre. Les tentes d'officier ont la même forme; l'intérieur contient un petit lit de fer, lit de collégien, une table en bois blanc et quelques tablettes autour du piquet central. La tente du colonel, dressée en face des tribunes, est ornée en avant d'un jardinet, dans lequel on trouve quelques pots de pensées et de giroflées.

« Les chevaux, en plein air, sont entravés par un pied.

« A l'extrémité de la prairie, du côté du nord, vers Ecoflant, sont installées les cuisines; l'ordinaire du soldat est le même qu'à la caserne. Pour les officiers, on a établi un mess au rez-de-chaussée de la tribune des courses. On y doit avoir la place tout juste.

« Somme toute, nos cuirassiers se trouvent assez bien au camp d'Eventard; l'installation n'est pas luxueuse, mais suffisante.

« On y attend prochainement l'escadron qui avait été détaché à Chemillé. »

Chaque dimanche, la messe sera dite, au camp, à neuf heures.

### LE LEGS DE M<sup>me</sup> DECAEN.

On lit dans l'Opinion :

« Plusieurs de nos confrères annoncent que l'Académie des Beaux-Arts va être autorisée à accepter le legs qui lui a été fait par M<sup>me</sup> Decaen.

« Il y a beau temps déjà que ce legs est accepté, et que l'Académie, après avoir constitué société civile pour la représenter, a emprunté 1,600,000 fr. au Crédit foncier

afin de payer les créanciers et de désintéresser certains héritiers.

« Cette somme est remboursable en soixante ans, et ce n'est qu'en l'an 1946, par conséquent, qu'on pourra exécuter les volontés de M<sup>me</sup> Decaen, dont le but était de donner, pendant quatre années, une rente de quatre mille francs aux jeunes peintres, sculpteurs et architectes prix de Rome, en attendant qu'ils aient trouvé des commandes.

« Eh bien ! je crois que nos pauvres artistes n'ont qu'à se pourvoir ailleurs; ce ne sont que les enfants des enfants de leurs enfants qui pourront profiter de la générosité de la donatrice. »

Dans son Bulletin agricole spécial, l'Espérance, de Nantes, contient les lignes ci-dessous :

« Les renseignements qui nous sont donnés de la campagne sont loin d'être satisfaisants pour les récoltes; le temps sec, froid, et surtout le vent d'est qui ne cesse de souffler avec force depuis quinze jours, après les pluies trop abondantes des mois de mars et d'avril, enlèvent à nos agriculteurs, nous oserions presque dire leurs dernières espérances. Les grains, qui offrent encore un aspect satisfaisant dans quelques terres privilégiées par leur nature ou leur bonne culture, souffrent beaucoup dans la plus grande étendue des terres. La saison est déjà trop avancée pour espérer voir cet état de choses s'améliorer d'une manière très-satisfaisante.

« Les prés hauts sont arrêtés dans leur développement, et les prés bas n'attendent qu'un peu de pluie et de la chaleur pour faire pousser les herbes, et c'est déjà bien tard. Beaucoup de prés sont encore sous l'eau ou viennent d'être découverts; pour ceux-ci surtout la pluie d'un ou deux jours est nécessaire pour nettoyer l'herbe et lui permettre de prendre son essor.

« Les semis et les plantes du printemps ne peuvent se développer que sous l'action du soleil après une humidité superficielle.

« Je recommanderai à ce sujet aux horticulteurs et surtout aux agriculteurs un moyen qui réussit à merveille pour précipiter ou déterminer la végétation dans les semis. Prenez votre pleine main de guano broyé, mettez cet actif engrais dans un arrosoir d'eau et arrosez vos semis. Sous trois ou quatre jours, vous verrez vos semis changer d'aspect et se préparer à prendre leur développement. Vous pouvez jeter à la volée votre engrais sur vos semis et arroser après, mais le premier moyen nous a toujours mieux réussi. Si votre engrais est pur et non éventé, une pleine main par arrosoir est suffisante. Le noir de raffinerie est également bon, mais il produit des effets beaucoup moins actifs.

« Nous sommes trop avancés dans le mois de mai pour espérer un changement avantageux pour les vignes. La récolte de muscadet serait presque médiocre et le gros-plant ne donnera qu'une récolte moyenne là même où la vigne n'a pas gelé.

« Il n'y a donc qu'une hausse à attendre sur les céréales et surtout sur les vins. »

## Faits divers.

### BAZAINE EN CHINE.

Sous ce titre, on lit dans l'Opinion :

« Quelle nouvelle, mon Dieu !... On vient de m'apprendre, de la façon la plus positive, que le gouvernement de la Chine a fait récemment des propositions à l'ex-maréchal Bazaine pour lui confier la réorganisation de l'armée chinoise.

« On ne m'a pas dit si l'ex-maréchal avait accepté cette offre, mais je ne doute pas qu'en y mettant le prix, on n'arrive aisément à s'entendre avec lui.

« Il avait été question déjà, l'année dernière, d'un commandement carliste ou d'un commandement alphonsiste (je ne sais plus lequel au juste) pour le condamné de Trianon.

« Faut-il d'Espagnols, l'ex-maréchal se rabattra donc sur les Chinois !... Grand bien leur fasse ! »

L'Union républicaine, de l'Eure, rapporte le curieux fait que voici :

« Un propriétaire des environs de Bernay (Eure), occupé dans son verger d'un travail pendant lequel sa montre pouvait le gêner, prit la précaution de la retirer et

de la déposer sur l'herbe. La vache d'un voisin qui passait non loin de là se rapprocha du bijou, et le travailleur l'aperçut trop tard, mais assez tôt pour la voir avaler la montre et sa chaîne, le tout en or. Aujourd'hui, paraît-il, un procès est intenté au propriétaire de la vache. Quel sera le jugement à intervenir ? »

Le Petit Marseillais signale un empoisonnement qui se serait produit à Marseille dans des circonstances assez singulières.

Une jeune femme, âgée de dix-neuf ans, se trouvant dans une position intéressante, aurait eu la fantaisie de manger des artichauts à la poivrade après avoir bu du lait pour son déjeuner.

Elle ne tarda pas à être prise de coliques atroces, que les personnes qui la soignaient crurent être les douleurs de l'enfantement. Mais elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Nous n'ignorons pas que l'estomac supportait mal les artichauts après l'absorption d'une certaine quantité de lait, mais nous ne croyions pas qu'une semblable imprudence pût entraîner la mort.

Une plaisante histoire racontée par le Petit Marseillais :

Molière n'avait pas prévu ce qui se passe en ce moment entre deux honorables docteurs, dans l'hôpital d'une des villes des Bouches-du-Rhône. Un malade est amené dans la salle des fiévreux, et y reçoit, pendant quelque temps, les soins du médecin qui y est préposé. Puis un phlegmon se déclare, et il faut faire une opération. Alors le chirurgien en chef de l'hôpital intervient :

« Le sujet m'appartient, dit-il, il va passer dans mon service, c'est à moi de l'opérer.

« Mais non, dit l'autre, il doit continuer à être dans le mien, il y est entré comme fiévreux, il reste fiévreux.

« Erreur ! insiste le confrère, car en supprimant le phlegmon je supprime la fièvre. Cessante causa, cessat affectus.

Refus du confrère de se dessaisir. Le conseil d'administration est appelé à trancher cette difficulté originale, née du plus pur zèle d'humanité. En attendant le pauvre malade est en train... de souffrir, et peut-être de guérir sans Hippocrate ni Gallien. Espérons-le pour lui.

### LES INCENDIES, MOYEN DE LES PREVENIR.

Le Bulletin français publie, sous la signature de M. Henri de Parville, les conseils suivants :

« Le déplorable incendie du Théâtre-des-Arts de Rouen nous a valu un grand nombre de communications ou de demandes sur les moyens à employer pour mettre les matières combustibles à l'abri du feu.

« Il serait en effet très-désirable que toutes les constructions légères, les rideaux, les étoffes des salles de spectacle fussent chimiquement garantis, autant que faire se peut, contre l'incendie. On ne peut pas empêcher du bois ou une étoffe de brûler, mais on peut très-bien l'empêcher de se consumer avec flamme.

« Or, c'est la flamme qui est à craindre, c'est elle qui communique le feu. Il y a longtemps que les chimistes ont indiqué les substances qui empêchent les tissus de s'enflammer. Toute étoffe imbibée de substances convenablement choisies brûle très-difficilement et se consume doucement en formant une cendre résistante comme un charbon placé dans une chauffette. Cette combustion lente diminue beaucoup les chances d'incendie; on a d'ailleurs tout le temps d'éteindre le feu avant qu'il se propage, je le répète, avec beaucoup de peine.

« L'opération est bien simple et peu coûteuse. Toute matière combustible, bois paille, gaze, etc., trempée préalablement dans une dissolution des sels suivants, brûle sans flamber : alun, silicate de potasse, phosphate, borate d'ammoniaque, oxyde de zinc, chlorure de calcium, etc.

« Le sel marin lui-même (chlorure de sodium) est un anti-combustible suffisant. Une étoffe imbibée d'une solution de sel se brûle très-difficilement. L'expérience suivante est à la portée de tout le monde.

« Trempez du fil de coton ou du chanvre dans un peu d'eau saturée de sel marin; faites sécher. Attachez une bague légère à du fil ainsi préparé et suspendez à un clou le long de la muraille.

« Mettez le feu au fil à l'aide d'une allumette. On le verra se consumer lentement sans flamber,

si même il ne s'éteint plusieurs fois avant d'avoir été brûlé en totalité, puis on ne trouvera plus qu'une gaine de cendre et la bague sera restée suspendue à l'extrémité du fil consumé.

« Le fil brûlé agglutiné par la matière saline conserve encore une certaine résistance. On voit qu'il est bien facile d'enlever ainsi aux matériaux combustibles la propriété de développer des flammes et de réduire par suite à leur minimum les chances d'incendie. »

## Dernières Nouvelles.

M. Faye n'ayant pas accepté, M. Roste a été nommé sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Bulletin Financier.

Paris, 13 mai 1876.

Le marché manque d'animation. Toutefois, le cours de nos rentes offre une certaine résistance à la baisse. Ainsi, le 5 0/0 se tient assez bien à 105,17 1/2, le 3 0/0 à 67,67 1/2.

Quant à l'Italien, il a reculé à 71,65. Le sans-gêne extraordinaire du ministre Deprétis à l'égard de la compagnie des chemins de fer lombards n'est pas fait pour impressionner favorablement le marché.

On a beaucoup commenté aujourd'hui en Bourse un remarquable article publié hier dans le Journal des Débats. Quant aux actions lombardes, elles sont offertes à 160. La commission parlementaire, chargée d'examiner le traité de Bâle, se montre hostile à ce traité.

L'Extérieure espagnole s'est établie à 13 9/16; l'Intérieure, 12 5/8.

L'Egypte, 234,37 1/2. La Banque de Paris cote 1070; nous avons déjà dit que ce prix était surfait. Comme les transactions sur cette valeur sont très-rare, il est facile à certaines individualités d'élever les cours.

Le Crédit mobilier cote 160. Les obligations du Kroupainz Rudolf sont offertes. Le syndicat qui a entrepris le placement est très-embarrassé du stock qu'il a pris ferme.

Les obligations de l'Hérault et celles d'Orléans à Châlons sont faibles.

## Publications de mariage.

Isidore Guillemet, menuisier, et Françoise Tourbieux, couturière, tous deux de Saumur.

Eugène-Marie Provost, ébéniste, et Joséphine Jardin, domestique, tous deux de Saumur.

Jean-Louis Rouleau, domestique, et Louise Raguin, domestique, tous deux de Saumur.

Charles Diedrich, coiffeur, de Saumur, et Aline-Marie Fleury, employée de commerce, d'Angers.

Armand-Urbain Proust, tonnelier, et Joséphine-Charlotte Seurin, couturière, tous deux de Saumur.

René-Jean Saulnier, charron, de Saumur, et Louise-Florence Baloge, domestique, de Tours.

Louis-Ernest-Lucien Chapron, employé de commerce, de Paris, et Berthe-Clémence Lebrun, sans profession, de Saumur.

Ernest-Marie Briaud, docteur-médecin, d'Angers, et Louise-Nelly Guérin, sans profession, de Saumur.

## Marché de Saumur du 13 mai.

Froment (l'h.) 77 k. 20 25	Huile chene.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité . . . 74	Huile de lin.	50	—
Seigle . . . . . 75	Graine tréfle	50	—
Orge . . . . . 65	— luzerne	50	—
Avoine h. bar. 50	Foin (h. bar.)	780	105
Fèves . . . . . 75	Luzerne	780	85
Pois blancs . . . 80	Paille	780	65
— rouges . . . . . 80	Amandes.	50	—
Graine de lin. 70	— Citrejaune.	50	250
Farine, culas. 157	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—
Colza . . . . . 65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . . . 50	15 75	—	—
Huile de noix. 50	75	—	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité	»	à 85
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à 60
Ordin., env. de Saumur 1875.	1 <sup>er</sup> id.	»	à 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à 45
Saint-Léger et environs 1875.	1 <sup>er</sup> id.	»	à 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 <sup>er</sup> id.	»	à 45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à 40
La Vienne, 1874.	—	»	à 35
ROUGES (2 hect. 20).			
Souza et environs, 1875	—	»	à 100
Champigny, 1875	1 <sup>er</sup> qualité	»	à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à 100
Id. 1874	1 <sup>er</sup> id.	»	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	à
Yarrains, 1875	—	75	à 80
Yarrains, 1875.	—	—	à 5
Bourgueil, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité	80	à 85
Id.	2 <sup>e</sup> id.	70	à 75
Id., 1874.	1 <sup>er</sup> id.	—	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—	à
Restigné	—	—	à 70
Chinon, 1875.	1 <sup>er</sup> id.	65	à 75
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—	à 65
Id. 1874	1 <sup>er</sup> id.	—	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—	à



**L'OPINION**  
SIX PAGES pour le prix de QUATRE  
5, RUE COQ-HÉRON, PARIS.

L'Opinion paraît sous le patronage de sénateurs et de députés républicains dont les noms suivent : MM. BARTHELEMY-SAINTE-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU, CHARTON, CRÉMIER, FAYE, FOURCAND, GRÉVY, O. DE LA FAYETTE, LEROYER, LUCER, MÉLINE, RAMEAU, RIONDEL, LÉON ROBERT, CH. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WARNIER, WILSON.

Ces noms indiquent assez clairement la politique dont l'Opinion est devenue l'organe accrédité.

Le succès obtenu par l'Opinion, journal de six pages, a décidé l'administration de cette feuille républicaine à entreprendre une nouvelle amélioration, sans précédents dans le journalisme.

L'Opinion publie deux éditions par jour. LES ABONNÉS SONT SERVIS DEUX FOIS PAR JOUR.

L'édition du matin (quatre pages) est plus particulièrement consacrée à la politique et à la haute littérature.

PENDANT LES CHAMBRES, l'édition du soir (deux pages), qui contient déjà la Bourse et les Marchés, donne les DERNIÈRES NOUVELLES DE VERSAILLES JUSQU'À SIX HEURES DU SOIR ; elle contient aussi la carte de l'Observatoire du jour même, des Echos de Paris, Chroniques, Nouvelles du Sport, Romans, etc.

Il a fallu une organisation toute spéciale pour pouvoir imprimer un compte rendu télégraphique des Assemblées entre 6 et 7 heures du soir et réussir à l'expédier par les trains partant de Paris le soir.

Aussi, des trois combinaisons offertes par l'Opinion, et qui sont énumérées ci-dessous, la dernière a-t-elle obtenu le plus grand succès. Pour seize francs par trimestre, on reçoit, par les courriers partant de Paris le soir, six pages, et, aux dernières nouvelles, on trouve le compte rendu daté de Versailles, six heures du soir.

Les télégrammes si remarquables que l'Opinion se fait adresser par ses correspondants spéciaux de

France et de l'étranger paraissent, suivant l'heure de leur arrivée, dans la feuille du matin ou dans celle du soir, de telle sorte que l'abonné est sûr d'avoir les nouvelles plus rapidement que par les journaux qui ne paraissent qu'une fois par jour.

**ABONNEMENTS.**

1° Six pages par jour, édition du soir.....	16	32	64
2° Six pages par jour, édition du matin.....			
3° Deux envois par jour (2 pages le soir et 4 pages le matin).....	19	38	76

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :  
6 heures 20 minutes du matin.  
11 — 30 — — — — —  
1 — 45 — — — — — du soir.  
7 — 40 — — — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :  
5 heures 35 minutes du matin.  
10 — 45 — — — — —  
12 — 30 — — — — — du soir.  
6 — 20 — — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	67	90	» 35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	725	»	» 3 75
4 1/2 % jouiss. septembre...	98	25	»	Crédit Mobilier...	162	50	1 25	Crédit Mobilier esp., 1. juillet.	522	50	5 50
5 % jouiss. novembre...	105	20	» 10	Crédit foncier d'Autriche...	470	»	»	Société autrichienne, 1. janv.	563	75	3 75
Obligations du Trésor, 1. payé.	475	»	» 5	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	480	»	» 27 50	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	228	»	» 1	Est, jouissance nov.	585	»	» 5	Orléans...	321	75	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	485	»	» 1	Paris-Lyon-Méditerranée, 1. nov.	963	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée...	350	50	»
— 1865, 4 %	504	50	»	Midi, jouissance juillet.	745	»	» 1 25	Est...	319	»	»
— 1869, 3 %	366	75	»	Nord, jouissance juillet.	1247	50	» 2 50	Nord...	323	»	»
— 1871, 3 %	347	50	» 50	Orléans, jouissance octobre.	992	50	»	Ouest...	320	»	»
— 1875, 4 %	477	50	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	637	50	»	Midi...	318	75	»
Banque de France, 1. juillet.	3180	»	» 25	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes...	295	»	»
Comptoir d'escompte, 1. aout.	630	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1176	25	7 25	Vendée...	250	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	380	»	» 15	Société Immobilière, 1. janv.	16	»	» 50	Canal de Suez...	523	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	340	»	»	C. gén. Transatlantique, 1. juill.	322	50	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 25 p.	742	50	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.  
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.  
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.  
1 — 37 — — — — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.  
7 — 17 — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte omnibus.  
8 — 30 — — — — — omnibus.  
9 — 41 — — — — — express.  
12 — 39 — — — — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 38 — — — — — express-poste. (s'arrête à Angers, arrive à Tours.)

**GRAND DEBALLAGE**

DE

**BRODERIE ET DE LINGERIE**

MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf, 21, SAUMUR.

Vu l'importance de ce déballage, il est impossible de donner ici une nomenclature détaillée de toutes les marchandises mises en vente, et qui se recommandent par leur beauté, leur fraîcheur, leur qualité, ainsi que leur bon marché.

Aperçu de quelques prix : Bonnets pour femmes, à 25 c.; Bonnets Angot, haute nouveauté, à 1 fr. 45; Jupons plissés, de 3 fr. 95 à 400 fr.

Tout est vendu prix fixe.

Etudes de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, n° 15, et de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil-sous-Passavant.

**A VENDRE A L'AMIABLE, LA TERRE DES SEMENCIÈRES**

Située communes des Cerqueux et de Nueil-sous-Passavant, canton de Vihiers,

D'une contenance totale de 124 hectares 4 ares 25 centiares.

Bâtimens en bon état, bois de belle venue, belle chasse.

S'adresser, pour traiter, à M. MOITIS, ancien notaire à Angers, rue Basse-du-Mail, n° 10; à M<sup>e</sup> AUDOUIN, à Nueil, ou à M<sup>e</sup> CHASLE, à Angers, dépositaire du plan et des titres de propriété. (167)

**A LOUER Pour la Saint-Jean 1876. HOTEL DU LION-D'OR**

Situé à Angers, boulevard de Laval et route de Nantes;

Vaste cour, remises et écuries.

S'adresser : à Saumur, chez M. VORSIN-MOLLET, rue de la Tonnelie, ou à Angers, chez M<sup>me</sup> veuve MIOLLET, boulevard de Nantes. (169)

**COMMUNE DE FONTEVRAULT.**

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Fontevault prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Fontevault, le dimanche 28 mai 1876, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1° 1811 mètres courants de terrassements..... 4,832 f. 07
- 2° 240 mètres carrés de démontage de pavage en blocage..... 28 80
- 3° 96 mètres courants d'empierrements avec pierre provenant du blocage..... 168 48
- 4° 1715 mètres courants d'empierrements avec pierre de la carrière..... 5,007 80
- 5° Entretien pendant le délai de garantie..... 494 40
- 6° Ouvrages d'art..... 524 66
- 7° Plantations..... 120 »
- 8° Somme à valoir pour travaux imprévus..... 23 79

Total général... 11,200 f. »

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer de la première circonscription de Saumur; où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**ANGIENNE PHARMACIE PASQUIER 20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.**

**A. GLOSIER**

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

**DOCTOR IN ABSENTIA**

Les personnes désireuses d'obtenir, sans déplacement, le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie ou philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à Médecin, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**DÉPOT SPÉCIAL D'OSIER DE LA GRÈVE**

Fin et avantageux pour la fabrication,

Vendu 37 francs contre remboursement, ou 38 francs payables à 60 jours, les cent poignées, rendues franco en gare du destinataire.

S'adresser à M. ARROUS fils, commissionnaire à La Rochelle.

**EAU DENTIFRICE**

DU CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailler, les raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arrêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchaussées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continue, en procurant à l'haleine une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

Saumur, imprimerie de P. GODET.